Zeitschrift: Les intérêts du Jura : bulletin de l'Association pour la défense des intérêts du Jura

Herausgeber: Association pour la défense des intérêts du Jura

Band: 42 (1971)

Heft: 10

Rubrik: [Impressum]

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 10.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Doublement du revenu en vingt ans. — Le revenu national suisse a quadruplé au cours de ces deux dernières décennies. Compte tenu de la dépréciation de la monnaie et de l'accroissement de la population, cela correspond environ à un doublement du revenu par habitant. D'après le rapport du Conseil fédéral sur l'intégration européenne, c'est essentiellement aux exportations de biens et de services que ce résultat est imputable ; celles-ci constituent en effet 35 % du produit national brut de la Suisse. En d'autres termes, un franc sur trois est gagné par le biais de l'économie extérieure.

Dépenses de construction par habitant : 2600 fr. — En 1970, les dépenses pour les constructions privées et publiques ont atteint dans notre pays la somme de 2602 fr. par habitant. Cette moyenne suisse a été dépassée dans dix cantons. Les Grisons occupent la première place absolue avec 4577 fr., suivis par Uri avec 3651 fr., Bâle-Campagne avec 3600 fr. et le Valais avec 3570 fr. Le canton d'Uri enregistre les plus importantes dépenses par habitant en matière de construction routière ; il en va de même du canton des Grisons en ce qui concerne les constructions industrielles et artisanales (centrales électriques) et du canton du Valais en ce qui a trait à la construction de logements (y compris les résidences de vacances). Il est intéressant de signaler ici que, dans le cadre des efforts déployés pour détendre la situation sur le marché du logement, l'Association des industries vaudoises — Chambre vaudoise du commerce et de l'industrie a créé une coopérative immobilière qui construira dans le canton de Vaud des immeubles locatifs dans lesquels la priorité sera donnée au personnel des entreprises. Les premières réalisations envisagées vont être mises en chantier dans un avenir proche. Une vingtaine d'entreprises se sont déjà associées à cette initiative et plusieurs autres ont manifesté un intérêt qui devrait se concrétiser sous peu par des apports financiers correspondants.

ORGANES DE L'ADIJ

Président : René Steiner, 2800 Delémont, tél. (066) 22 25 81 ou 22 15 83
Vice-président : Henri-Louis Favre, 2732 Reconvilier, tél. (032) 91 24 73
Secrétaire : H. Boillat, 2732 Reconvilier/Loveresse, tél. (032) 91 23 20 ou 91 29 79
Administration du bulletin : place de la Gare 25, 2800 Delémont, tél. (066) 22 25 81
Caissier : René Domont, 2905 Courtedoux, tél. (066) 66 23 72 ou 66 17 62
Rédaction du bulletin : Jean Schnetz, 2800 Delémont, tél. (066) 22 17 51
Comptes de chèques postaux : Caisse générale : 25 - 20 86
Bulletin : 25 - 102 13
Abonnement annuel : Fr. 15.— ; le numéro : Fr. 1.50